Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 42 (1954)

Heft: 813

Artikel: On a envoyé aux jeunes citoyemmes...: le discours de Cri-Cri

Royaume aux promotions civiques : (suite et fin)

Autor: Brocher, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

m'y ferais » et que j'apprendrais à passer au tamis fin toutes les fautes, sans en laisser passer aucune. Au ourd'hui, je dois avouer qu'il n'y faut pas compter, pour deux raisons. La première, c'est que je n'arrive pas à me concentrer sui i am : ent pendant les heume concentrer sui i.am: e it pendant les heures (nocturnes) de cor ection. Il serait donc nécessaire que j'aie une suppléante à ce moment-là. La seconde rai.on, c'est que, étant non seulement correit.i.e, mais rédactrice, je me laisse absorber par les fautes de rédaction, expressions lourdes, phra es peu claires, répétitions fâcheu.es, tournures peu élégantes. Malgré moi, cette ee onde partie de mon travail prend le pas sur la plemière, je m'applique à une fou e de remaniements et cette préoccupation me rend aveugle pour les fautes d'inattention. s d'inattention 1.

tes d'inattention¹.

Plus d'un ceaseur pensera que les maladresses rédactionnel es auraient dû être éliminées pendant les quinze jours que dure la préparation du ruméro. P. se encore qu'un quotidien, rapidement tiré chaque nuit, exhibe de fâcheures coquilles, mais cuand on n'est pas pressé, on doit s'organiser, que diable!

Entitiets Remandant de la companya de

Fort juste. Remarquons cependant qu'une Fort juste. Remarquons cependant qu'une partie des articles ¡ eui scu e être p éparée à loi-sir. Pour le reste, nous sommes tou ours pressés. Jusqu'au dernier jour, on doit laisser libre de la place pour des envois tardifs ol·ligatoires. S'ils ne vienne it pas, des documenmentaires prévus et re us depuis un temps appréciable les remplaceront. Ne devrait-on pas avoir composé et corrigé ceux-ci à l'avance?

Ce te facilité nous est interdite, nous n'avons Ce te facilite nous est interdité, nous n'avois pas les moyens de payer l'impression d'articles qui ne paraissent pas, ni d'ajouter une page supplémentai e quand ti le faultrait. Or l'expérience nous enseigne que les réserves ne passent jamais. Dans l'exiguïté de nos

¹Comme celles qui entachaient, dans notre numéro du 5 décembre, l'article d'Al·ille dont celle-ci est fort innocente.

quatre pages la place voulue ne se retrouve plus, l'actualité nous pousse, les documentai-res restent sur la rive, tandis que le fleuve du journal continue de couler. Qu'on se reau journai continue de couter. Qu'on se re-présente bien que la masse des articles pré-parés et non indispensables e.t plus consi-dérable que les articles publiés. Il faut se résoudre à faire comme la nature et à pré-voir beaucoup plus de graines qu'il n'en pour-ra jamais germer. Peu importe, l'effort est ra jamais germer. Peu importe, l'elf-ort est salutaire, mais le temps consacré de ce côté ne se retroure pas de l'autre. Et voilà comment, à la dernière minute il faut, en toute hâte adapter, raccourcir, melaxer de tardives matières urgentes, bâcler des textes qui, livrés sur la première épreu e, font dresser les cheveux sur la tête. Férri ement on les remais comme en peut, en liant nombre d'arrante comme en peut en plant nombre d'arrante comme en peut en liant nombre d'arrante de la comme en peut en liant nombre d'arrante comme en peut en liant nombre d'arrante de la comme de la comme en peut en liant nombre d'arrante de la comme de cheveux sur la tete. Fe. Helhelin on he's remanie comme on peut, ou liant nombre d'erreurs, bien sûr. Il ne leste p'us qu'un recours, la correction de la grande ép euve complète, où tout se brouille et s'enchevêtre, où l'on voudrait tout relaire, mais ce n'est plus possible, et on renvoie le texte à l'imprimerie, feute de vieux. Nul par entit imprimerie, faute de mieux. Nul ne peut imaginer la nau-

sée qui vous saisit à ce moment-là.
Un seul remàde, on le voit, serait une suppléante, au moins pour cette dernière correction. Quelle aide bénévole, libre le mardi soir s'annoncerait, pour corriger le plus gros des erreurs?

Ce long monologue ne vise pas à une jus-tification, ni à une absolution, tout au plus donne-t-il quelques explications sur notre situation particulière commandée par nos res-sources financières. La sou signée tient au contraire à montrer ici que toute critique lui contrare à monter let que totte crit que in est profitable et elle espère que loin d'être réduites au silence, critiques et suggestions vont pleu oir, stimu'ées par ces lignes, afin de rendre le journal plus digne de la mission assignée par sa iondatrice, à laquelle nous accordons toujours, au début de janvier une pensée reconnaissante.

A. W. G.

E DE-CI,

Lors d'un concours oratoire ouvert aux jeunes, en Australie il y avait une seule com-pétitrice. C'est elle qui a remporté le prix ave un discours sur « Les hommes d'Etat les plus éminents du XXe siècle en Australie ».

Une clinique ambulante, équipée d'une fa-con moderne, avec appareils de stérilisation et de réfrigération, et dirigée par une infirmière qualifiée, parcourra régulièrement des régions i olées de la Nouvel e-Galles du Sud (Australie), au service des mères et des femmes enceintes.

Le sénat brésilien a adopté une modifica-tion législative qui permetirait à la femme d'entrer dans la carrière diplomatique.

Pour la première fois dans l'histoire de la Syrie, des femmes posent leur candidature aux élections législatives. Parmi e.les, Mlle Alouye Tabbach, candidate de l'Union fémi-

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journuux féminins: International Women's News, Bul-letin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

DE-LA =

des allergies se trouve à Helsinski et est dirigé par une femme, le Docteur Zaïda Eriks-son-Lir.

son-Lir.

Le Docteur Eriksson, qui s'était spécialisée dans la pédiatrie, a déc'dé de changer d'orientation en voyant le chiffre énorme d'enfants qui souffrent de maladies allergiques.

**
Prof. Luisa Banti, une autorité en archéologie classique, ayant dirigé les fouilles de Minos et Festos (île de Crète), et « expert » en archéologie topographique de l'Italie ancienne, professeur d'étruscologie à l'Université de Florence, fera cet hiver quatre cours au Banard Collège et à la Columbia University de New-York, en qualité de « lecturer », invitée par le « Virginia C. Gilde-sleeve Lecture Fund » (fonds créé à la mémoire de l'ancienne et vaillante deun du Banard Collège).

L'octroi du droit de vote aux femmes, proposé par l'exécutif a été adopté par la Chambre mexicaine et ensuite par le Sénat. Ainsi, la réforme est acquise.

Canada

Le nouveau parlement comprend quatre femmes députés et cinq femmes sénateurs. Mme Marianne Beauchamp est la première Sénatrice Canadienne Française.

On a envoyé aux jeunes citoyennes...

Le Discours de Cri-Cri Royaume aux promotions civiques

(suite et fin)

Monsieur le conseiller administratif, Chers futurs citovens.

Chères futures citoyennes,

Celle qui m'a précédée à cette tribune, Ceile qui m'a precedee a cette tribune, il y a un an, a commencé son allocution en évoquant un événement très lointain dans le temps et pas très proche dans l'espace. Elle a rappelé ce serment de 1291, juré au bord du lac des Quatre-Cantons,

juré au bord du lac des Quatre-Cantons, au nom du Seigneur et pour l'éternité.
Je désire évoquer des événements beaucoup plus proches dans le temps, comme dans l'espace.
Je ne remonterai pas 650 ans en arrière.
Douze mois me suffiront.
Je n'irai pas jusqu'au Grütli.
Je resterai entre les Tranchées et la place Cornavin.
Et, entre les Tranchées et la place Cornavin, je vais faire, pour commencer, une constatation. La circulation devient de plus en plus difficile. Il y a tant d'autos que

les autos ne peuvent plus circuler. De l'excès du bien naît le mal. Le progrès dévore le Progrès... Et ce n'est pas seulement le progrès qui dévore le Progrès.

qui devore le Frogres. C'est parfois aussi la démocratie qui dé-vore la démocratie. Telle est la thèse que je veux démontrer.

Monsieur le conseiller administratif,

Dans un instant vous allez nous faire ca-deau d'un très joli livre illustré, fort bien rédigé. J'ai feuilleté l'exemplaire que vous avez remis à ma cousine Françoise l'année

J'ai trouvé dans ce livre un extrait de la Constitution genevoise, et notamment l'article premier, l'article fondamental, qui

«Le peuple se compose de l'ensemble

es citoyens ».

J'ai trouvé cet article 2 qui dit:

« Tous les Genevois sont égaux devant la

loi ».

J'ai trouvé encore, dans ce livre, un extrait de la Constitution fédérale, avec son article 4:

« Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a, en Suisse, ni sujets, ni pri-

Quelques instants avec Zoé Oldenbourg

Prix Fémina 1953, par notre correspondante à Paris

C'est au cours d'une réception intime, qui réunissait chez l'éditeur Galimard quelques membres du Tout-Paris littéraire, que nous avons interviewé Zoé Oldenbourg, quarante-deuxième titulaire du Prix Fémina.

La luite fut ardente entre les douze mem-bres du jury... Les «dames du Fémina» avaient dif.érents candidats et les défendaient âprement... Pierre-Henri Simon, auteur de Les Hommes ne veulent pas mou ir, beau ro-Les Hommes ne reulent pas mou. ir, beau roman social sur les « personnes déplacées », et Zoé Oldenbourg, au eur de La Pie-re Angulai e, vasie fresque du Moyen-Age, dementerent seuls en présence. Il ne fallut pas moins de treize tours pour que celle-ci l'emportât sur son rival! On ne dira point après cela, que les dames du Fémina sont résolument... féministes!

cela, que les dames du remma sont resonument... féministes!

Zoé Oldenbourg est une jeune femme petite et mince, au cu ieux v sage volontaire, aux sourcils charlonneux surplombant des yeux sombres, aux c.e eu c bruns grisonnants. Elle a, en parlant, un léger accent slave aux intona ions chantantes, ce qui n'est pus su prenant puisqu'elle est née en Rusie... Fille d'un historien, elle tient sans doute de lui cette passion dévorante pour l'Histoire...

— En eflet, nous répond-elle, j'ai toujours eu la vocalion il térare, tout enfant déjà j'écrivais. Plus tard, j'ai tenté de lutter contre ce penchant, car je voulais faire de la peinture et j'en ai fait tout d'abord, miss mais c'est tout de mêne la littérature qu. l'a emporté sur l'art!

mais c'est tout de mê.ne la littérature qu. l'a emporté sur l'art!
Après avoir vécu ses premières années en Russie et connu la Révo.ution, la famine, et le danger, Zoé Oldenbourg se réfugia en France avec sa mère. Et.nt alors âgée de neuf ans, el.e appread facilement le fr. nçais, découvre à douze ans Racine avec émerveillement, et. un peu plus tard, s'enthousiasme pour Emily Bronts. Après avoir terminé ses études en France, elle s'en va passer sa vingt-deuxième année en Angleterre, dans un collège qui forme des fem res missionnaires... et forme des fem res missionnaires. et où elle approlondit les mystères de la théo-

logie.

— Puis, poursuit-elle, je revins en France et je dus gagner ma vie, je fis donc de la peinture sur tissus, décorant notamment des écharpes. En même te nps, de plus en plus en proie au désir d'écrire... j'entrepris un roman. Mais com ne il se situait au Moyen-Age, il me fa.lait me documenter sur cette époque, et je n'avais que le samedi ou les périodes de vacances pour aller travailler à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Enfin, en 1946, je publiai mon premier roman, ce fut Argile et Ce d. es. Puis en 1947, j'entrepris mon second livre, La Pierre Angulaire, qui a pour cadre la France au début du XIIIe siècle, et que je terminai en 1952.

— Pourquoi mes romans sont-ils toujours moyenâgeux? C'est que, depuis l'enfance, j'étais hantée par les personnages du Moyen Age... Michelet? Non, je ne crois pas avoir été particulièrement influencée par lui. Walter Scott? Pas davantage !...

Certains critiques, pourtant, l'avaient pensé. D'autres ont comparé l'œuvre de Zoé Oldenbourg à celle de Sigrid Unset, notamment à Christine Lauransdatter, mais, bien que la « pierre angulaire » des personnages du Prix Fémina soit sans doute la foi, l'atmosphère, entre le moyen-âge nordique, tendre et mystique, de Sigrid Unset, et celui, pittores que et parfois dramatique, de Zoé Oldenbourg. Puis, poursuit-elle, je revins en France

entre le moyea-âge nordique, tendre et mys-tique, de Sigrid Unset, et celui, pittoresçue et parfois dramatique, de Zoé Oldenbourg,

n'en demeure pas moins très différente.

Mais le Prix Fémina qui couronna, entre autres, des écrivains de la classe de Romain

quelques minutes, contiendra une page supplémentaire, pour les exemplaires destinés au jeunes futures citoyennes, page qui leur expliquera aussi pourquoi elles ne peuvent pas exercer le droit de vote. Ce petit post-scriptum me semble indispensable pour tenir compte de ce qui s'est passé au cours de ces douze derniers mois...

Oui! Monsieur le conseiller! Ne revenons pas jusqu'au Grütli et jusqu'en 1291. Restons ici. Il y a un an, la jeune fille qui m'a précédée à cette tribune vous parlait de lumière, de foi, de mission...

Huit iones alore des

qui m'a précédée à cette tribune vous par-lait de lumière, de foi, de mission...
Huit jours plus tard, les 29 et 30 no-vembre, dans un splendide élan d'enthou-siasme, 36 000 femmes de Genève, nos mères, nos grands-mères, nos maîtresses d'école, beaucoup de nos sœurs et de nos camarades aînées se rendaient aux urnes pour affirmer leur désir de participer plus activement aux affaires du pays.
Ces 36 000 femmes répondaient magnifi-quement à l'appel que vous avez résumé

quement à l'appel que vous avez résumé

Rolland Lacretel e Bernanos

Rolland, Lacretel e Bernanos, S.int-Exupéry, etc., a, une fois de plus, rempli sa mission, puisque son but principal est d'a encourager une carrière, et de récompenser une
œuvre forte et originale, témoignant de réelles quaîtés de pensée et de force, et qui soit
en même te.nps une promesse d'avenir....
Tel est en elfet le cas du Prix Fémina
1953. La Pierre Angulai e évoque une série
de tapisseries des Gobelins: c'est une succession de tableaux pleins de fraicheur ou de
couleur — à l'al ure parfois un peu mièvre
de pasiches — mais dont certains ont de la
grandeur. On peut donc attendre avec confiance la prochaine œuvre médiévale de Zoé
Oldenbourg!

Janine Auscher.

Janine Auscher.

Délinquants et psychiatrie

Pour l'obtention de son diplôme de l'Ecole études sociales de Genève, Mile Jacqueline d'études sociales de Genève, Mile Jacqueline Favre, de Bienne, a étudié l'évolution sociale de 178 délinquants soumis à une expertise Favre, de Bienne. a étudié l'évolution sociale de 178 délinquants soumis à une expertise psychiatrique, les meunes d'assistance médicosociale appliquées à des délinquants partiellement ou totalement irresponsables. Ce difficile et patient travail a été fait sous la direction de M. le Dr Georges Schneider, sous-directeur de l'hôpital de Cery près Lausanne. Mile Favre l'a présenté, le 15 décembre, à un public d'assistantes sociales. Mile M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole sociale, présidait la séance.

Cornaz, directrice de l'Eco.e sociale, presi-dait la séance.

Mle Favre a suivi 178 délinquants, 69 cas à Cery, sous surveillance médicale, 109 cas ayant subi une expertise psychiatrique mais qui ne sont pas sous surveillance médi-cale. Elle a relevé l'erreur qui consiste à re-mettre dans la circulation un délinquant plus ou moins décémilibre plus ou moins serveix. ou moins déséquilibré, plus ou moins responsable, a demandé de qui dépend l'expertise psychiatrique, relevé le manque de maisons de rééducation par le travail, souligné l'importance grandissante de l'assistance sociale.

M. le Dr Schneider commenta ce travail, souligné l'importance grandissante de l'assistance sociale.

M. le Dr Schneider commenta ce travail, ses conclusions. Au cours de l'intéressante discussion qui suivit, M. Gaillard, pasteur de la Fraternité de St-Martin, insista sur la nécessité d'une maison de rééducation, d'un home où les déséquilibrés pourraient retrouver leur stabilité; M. F, Zweifel, président du Tribunal de Lausanne, expirigua comment se décide une expertise psychiatrique et consist décide une expertise psychiatrique et convint qu'il en faudrait faire dans les 4000 enquêtes qu'il en faudrait faire dans les 4000 enquêtes qui s'instruisent annuellement à Lausanne; mais où sont les médecins qui en seraient chargés? Le Tribunal applique la loi, et il est certain que le Code pénal de 1942 retarde, il n'a pas suivi les progrès de la psychiatrie; pour prescrire un internement dans un asile ou une surveillance médicale, il faut que le condamné bénéficie du sursis, et les récidivistes, qui sont souvent des malades mentaux, ne bénéficient pas du sursis.

S.B.



Maturité, baccalauréats Diplômes de commerce et de langues Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

vilégiés de lieu de naissance, de personnes ou de familles...» Voilà ce que j'ai trouvé dans le livre, le livre que vous avez remis à ma cousine îl y a un an. J'espère, Monsieur le conseiller administratif, que le livre que vous vou-drez bien remettre fort aimablement dans quelques minutes, contiendra une page en termes excellents sur le diplôme vous aviez remis huit jours avant à ma cousine Françoise, ce diplôme ou je lis:

«Le peuple suisse et ses autorités atten-dent de la citoyenne qu'elle contribue de toutes ses forces et de tout son cœur au bien de la patric dans la famille, la commune, l'Etat et le pays.»

Ouclques mois plus tard, les 6 et 7 juin 1953, 18 000 hommes ont déclaré qu'ils n'en voulaient rien. Ils ont repoussé du pied, avec mépris, cette offre de franche collaboration. Ils ont renvoyé les 36 000 femmes à leurs fourneaux, à leurs marmots, à leurs pots et à leurs impôts, à la suite d'une campagne où les arguments les plus imbéciles, les plus mafséants, les plus mufles ne furent pas épargnés... Beaucoup de mes sœurs, beaucoup de nos mères et nos grands-mères en restent profondément déçues...

Et le ménage de l'Etat reste un ménage de célibataire, un ménage de garçon...

de célibataire, un ménage de garçon... Une fausse notion de la démocratie a dévoré la vraie Démocratie. Comme la mul-tiplication excessive des autos empêche fi-

VAUD

Groupe radical lausannois

Le groupe féminin du parti radical lausannois, dans sa séance du 2 décembre, a poursuivi l'étude des libertés démocratiques; MLe Perret, présidente, a parlé de la liberté de conscience et des cultes. Les difficultés que rencontrent encore certaines Eglises, ailleurs que dans notre pays, font apprécier d'autant plus les droits dont nous jouissons.

GENÈVE

Voici les femmes jurés

Le 1er janvier s'est ouverte l'année où Le ler janvier s'est ouverle l'année où fonctionneront les premières femrres jurés dans les tribunaux. C'est en juillet 1952 qu'avait été acceptée à une belle majorité la modification constitutionnelle permettant aux citoyens des deux sexes de sièger dans les jurvs. Au cours de 1953 le règlement d'application a été m's au point et, sur les nouvelles listes de 800 jurés, figurent 264 noms de femmes, ce qui donne une proportion féminine de 33 %.

A ce propos, nous nous permettons de citer

tion féminine de 33 %.

A ce propos, nous nous permettons de ci'er une anecdote entendue au cou-s d'une récente émission rad'ophonique. Me Fleuriot, le célèbre avocat parisien donnuit devant le public des Annales une conférence des plus spirituelles sur l'inf'uence que les juges, les avocats, les procureurs peu ent exercer sur les jurés afin d'incliner leur décision vers la clémence ou la sévérité, et il concluait par une historiette.

clémence ou la sévérité, et il concluait par une historiette.

« Il y a plus de quinze ans, devant un tri-bunal normand, on jugeait un incendiaire. Il était prouvé que le feu avait été m's à une ferme par malveillance, mais un seul témoin af irmait avoir vu agir l'accusé qui compa-raissait devant ses juges après des mois de préventive.

préventive. Et voici qu'au procès, l'unique témoin se rétracte et affirme, qu'après tout, il est sûr que l'incendiaire n'est pas celui qu'il avait

accusé.

Dans ces circonstances, l'avocut général renonce à poursuivre et le délenseur, qui avait
préparé une brillante plaidoirie, après quelque hésitation renonce aussi à parler, afin de
ne pas troubler l'esprit des ju és.

La cour se retire pou délibérer. Quand elle
revient dans la sa le du tribunal, la sentence est prononcée: vingt ans de travaux
foncés!

Le défenseur fou de rage se précipite vers le président du jury, un paysan de la con-trée : « Mais voyons, lui dit-il, c'est inique, il n'existe plus aucune charge contre le pré-

— « P'têt'ben, répond l'autre, mais aussi, l'incendie vo ontaire, c'est qu'eu que chose de

grave. »

Il y a des gens qui mettent en doute la la capacité des femmes à juger équitablement, tandis que les hommes...

Nous nous sommes pernis de ctier ce cas par ce qu'il est le fait d'un juré et d'un jury uniquement masculin qui, on le voit, s'est laissé entraîner, non pas à défendre un eccusé contre l'injustice, mais à vou'oir à tout prix punir un délit, même en l'absence de de preuves.

Souhaitons que nes femmes inite na ce

de preuves.

Souhaitons que nos femmes jurés ne se laissent point aveugler et qu'elles aient la conscience nette de leur mission, qui est d'apporter à un accusée, à une accusée, l'appui impartial de ses pairs.

nalement les autos de circuler, la multi-plication des lois de la démocratie mascu-line retarde la réalisation de la vraie démocratie, celle où tout le peuple, hom-mes et femmes, doit pouvoir dire le dernier mot.

Chers futurs citoyens et futurs électeurs!
De grandes tâches vous attendent. Non
pas seulement établir la libre circulation
dans nos rues, mais établir la vraie démocratie dans l'Etat. Associer la femme à
la conduite du ménage communal, cantonal
et fédéral. Non pas seulement dans l'intérêt
de la femme, ou pour lui donner une satisfaction. Non! Par équité, par justice. Simplement pour appliquer les principes fondamentaux de ces constitutions dont vous
trouverez des extraits dans le joil livresouvenir que l'on va vous remettre dans
un instant. Chers futurs citoyens et futurs électeurs! un instant.

un instant.

Et, si vous prenez le temps de feuilleter ce livre, arrêtez-vous quelques minutes à la page 10, pour y méditer ces lignes de Madame Albertine Necker - de Saussure qui s'y trouvent reproduites:

«Tout ce qui dans l'organisation politique ne se fonde pas sur les vrais intérêts de la famille, dépérit bientôt ou ne produit que du mal. Et comme ces intérêts sont pour la plupart confiés aux femmes... sont pour la plupart confiés aux femmes...

Nos suffragistes à l'œuvre Différences et similitudes des sexes

(suite de la page 1)

maîtresses de pension avouent qu'elles pré-fèrent les hommes en invoquant les rai-sons les plus diverses, sans se rendre compte que l'attitude des hommes à leur égard est précisément dictée par la diffé-rence des sexes.

tes deux se corrigent et se complètent.

Dans le domaine sexuel, on admet géné-ralement que les femmes ressentent plus d'aversion à l'égard des lesbiennes qu'à l'égard des pédérastes, cependant que les homosexuels masculins suscitent du désons les plus diverses, sans se rendre compte que l'attitude des hommes à leur égard est précisément dictée par la diffé-rence des sexes.

D'autre part, si une femme a été blessée par un homme qui l'intéresse, elle se ven-

par un homme qui l'intéresse, elle se ven-gera avec une persévérance et un raffi-nement d'où sont exclues la charité, l'in-dulgence et la pitié.

Selon des statisitques établies dans plu-sieurs pays, le nombre des enfants mal-traités par des femmes est très supétieur à cel·ui d's enfants ayant subi d's mauvais trai-tements par des hommes. Les belles-mères sont parfois des marâtres tan lis que les beaux-pères se conduisent plus souvent comme de vrais pères.

Les maîtres dans les lycées de jeunes filles diront tous que leurs élèves ont un naturel plus doux, qu'elles sont plus sen-sibles aux blâmes et aux louanges, en un mot, plus faciles et plus dociles. Il ne vient à l'idée d'aucun d'attribuer à des facteurs érotiques la cause de différences qu'ils at-

mot, plus faciles et d'us dociles. Il ne vient à l'idée d'aucun d'attribuer à des facteurs érotiques la cause de d'ifférences qu'ils attribuent à des caractères spécifiquement féminins. Ajoutons que ce n'est pas la classe seulement qui réagit différemment, c'est aussi le maître selon qu'il a devant lui des filles ou des garçons!

On dit que la femme est plus appliquée que l'homme et plus consciencieuse dans son travail; cela est souvent vrai, mais signalons un fait qui ne manque pas de saveur: une qualité prisée chez un homme dessert la femme. On dira «Mlle X... n'a réussi son concours qu'à force de travail alors qu'on dira d'un homme: «il est arrivé à la force du poignet... c'est un grand travailleur!»

On prétend aujourd'hui encore que les femmes ne sont pas douées pour la pensée abstraite et les mathématiques. Pourtant, depuis que les mathématiques sont inscrites aux programmes des jeunes filles, force à 46 de reconnaître que celles ce

sée abstraite et les mathématiques. Pour tant, depuis que les mathématiques sont inscrites aux programmes des jeunes filles, force a été de reconnaître que celles-ci sont plus douées que les garçons.

Le sens de la justice, dit-on, est plus développé chez l'homme. Lombroso, Spencer, Schopenhauer, Proudhon, Fouillée et beaucoup d'autres auteurs l'affirment. L'homme serait plus «objectif», la femme «subjective». Or, une accusée, même si elle ne séduit pas par son charme, peut compter en général sur plus de clémence qu'un accusé ayant commis le même dé'it. Comment pallier à ce subjectivisme? En appelant à siéger aux Tribunaux autant de femmes que d'hommes!

La femme moins logique que l'homme? Une logique se basant sur des prémisses admises par les deux saves ne com jeue

La femme moins logique que l'homme? Une logique se basant sur des prémises admises par les deux sexes ne sera jamais mise en discussion. Même si elle s'y soumet, la femme ne peut pas toujours admettre la «logique mascu'ine»; c'est qu'il est dans la nature du plus faible de se rendre à la raison du plus fort. En fait, la psychologie fémin'ns diffère de la masculine, ce qui est utile et heureux car tou-

homosexuels masculins süscitent du dégoût chez l'homme dit normal. Suivant leur logique, les hommes ne prévoient et ne punissent que l'homosexualité masculine! Nous dirons qu'hommes et femmes apprécient plus objectivement les faits et gestes d'individus appartenant à leur propre sexe, et que le sentiment prime dès qu'il s'agit du sexe opposé. C'est là une application particulière d'un fait général: la prépondérance de l'affectivité sur les raisonnements.

prépondérance de l'affectivité sur les raisonnements.

Parmi les arguments avancés pour souligner la prétendue supériorité de la pensée masculine, il en est un que l'on retrouve dans tous les traités: les hommes s'intéressent aux choses, les femmes aux personnes; la femme ne parvient pas à scinder une œuvre de celui-qui l'incarne, ce qui revient à dire: un homme fait bien lorsqu'il est bien fait! La contrepartie serait-elle moins vraie? Si les femmes, actuellement encore, s'intéressent plus aux personnes qu'aux choses et aux faits, l'éducation traditionnelle, soumise à l'optique masculine, y est pour beaucoup.

Par quels moyens mettre fin aux malen-tendus qui opposent les sexes, à la situation privilégiée des hommes qui empêche les femmes d'exercer complètement leur rôle? La libération économique actuelle de la

La liberation economique actueite de la femme contribue à dissiper ces malentendus. La coéducation, d'autre part, préparera mieux les jeunes à une future collaboration. Pour cela, il faudrait que dans les classes, le nombre des filles et des garçons soit sensiblement égal, de même que la proportion des maîtres et des maîtresses La coéducation prépare les uns et tresses. La coéducation prépare les uns et les autres à se connaître mieux, à se res-pecter, à écarter les préjugés. Elle atténue les tensions sexuelles et crée des amitiés

durables.

Concluons: La femme n'est ni inférieure, ni supérieure à l'homme. Elle est différente, certes, mais moins, beaucoup moins qu'on ne l'a dit. La femme moderne est en train de le prouver, maintenant qu'elle collabore de plus en plus avec les hommes. Il s'agit d'écarter les derniers vestiges d'une hégémonie qui a porté préjudice aux deux sexes. A l'un, du fait que l'homme a trop souvent été tenté d'abuser de ses privilèges, à l'autre, du fait que l'optique féminine a été faussée: Il en est résulté des complexes d'infériorité, névoses de compensation, ressentiments. Ces mêmes réactions se retrouvent d'ailleurs dans la lutte des classes, dans la psychologie des peudes classes, dans la psychologie des peu-ples opprimés. Or, une véritable civilisa-tion n'admet aucune discrimination de classe, de race ou de sexe.

Une avocate valaisanne

Le Valais a une avocate, M.le Anne-Marie Ducrey, dont le père est négociant à Marti-gny, et qui vient de passer ses examens finaux.

Dans les commissions

MI.e Zoé Tro:tet, à Aubonne, a été nommée membre de la commission consultative de la Caisse publique cantona.e d'assurance contre le chômage.

Soyez logiques et conséquents. Ne faut-il as donner aux femmes tous les droits. pas donner aux remines tous les arons, droit de vote compris, pour leur permettre de défendre les intérêts de la famille, si proches des intérêts du pays?

Chères futures citoyennes, futures contri-buables, et pas encore futures électrices!

vous donner un beau diplôme.

On va vous donner un beau apponie. Encadrez-le. On va vous donner une belle médaille. Portez-là, si vous voulez! On va vous donner un joli livre. Lisez-le. Relisez-le. Faites même mieux. Lisez l'histoire de Genève! Lisez l'histoire de la Suisse! Lisez même l'histoire internationale.

Vous verrez qu'aucune grande cause, même la plus juste, n'a pu triompher, sans que des hommes et des femmes y consacrent leur temps, leur santé, parfois même leur vie.

Ce droit de vote que possèdent aujour-d'hui, les hommes, nos frères, n'a pas été conquis sans luttes parfois sanglantes, sou-tenues tout au long de notre belle histoire pour la conquête de la liberté commencée au Grütli. Et s'il y a des Winkelried, des Major Davel et des Berthelier et tant

d'autres qui en jalonnent le cours, com-bien de femmes, elles aussi, ont risqué leur

blen de femmes, elles aussi, ont risque leur vie dans ces combats. Nos aînées, par leur vote massif de novembre 1952, ont rappelé une fois de plus que nous sommes convaineues que le bien du pays exige notre collaboration de citovennes actives.

Montrons maintenant que nous sommes Montrons maintenant que nous sommes une force, que nous sommes prêtes à sa-crifier à la défense d'une belle et juste cause, notre temps, notre santé et même notre vie, afin que notre pays — comme déjà la grande majorité des pays du monde — en vienne aux règles d'une saine et véritable démocratie. et véritable démocratie.

Après avoir fini le brouillon de son discours, «Cri-Cri» se sentant un peu fati-guée, remit au lendemain la rédaction de la lettre qu'elle aurait l'honneur d'adresser à Monsieur le conseiller administratif pour lui annoncer son acceptation.

Mais, le lendemain, sa «Vespa» ayant dérapé sur une chaussée glissante, «Cri-Cri» se cassa la jambe... Et son projet de discours resta projet...

Jean Brocher

BERNE

Groupe romand

Le Groupe romand de Berne pour le suffrage féminin a tenu sa dernière séance de l'année le vendre li 4 décembre. La présidente, Mile Travel e ti, rappela tout d'abord la Jour-née des droits de l'homme du 10 décembre née des droits de l'homme du 10 décembre 1953. Puis, elle annonça qu'en janvier prochain, le groupe aura le pl:isir d'accueillir une paysanne du Jura bernois, qui a bien voulu accepter de venir parler de son travail et de ses problèmes.

Mme G. Siocker-Me er, journaliste, fit en suite un exposé très vivant sur ce thème : La femme et la presse.

Connaissant la m:tière à fond, la con'é-rencière démontra clairement combien la presse, cette « grance puissance », joue un rôle important de nos jours. La discussion animée qui suivil prou a que nous nous intéressons à

qui suivit prou a que nous nous intéressons à ces questions. Mme Stocker-Meyer nous a fait m'eux comprendre que les journaux, moyens de pro agande et d'information, peuvent efficacement servir ou nuire à notre

BALE

La procazine consultation féminine

La campagne qui précède la consultation féminine des 20 et 21 février prochains, va prendre de l'ampleur, on l'a préparée depuis de longs mois mais cest maintenant que vont s'intensifier les efforts. Comme à Genève, s intensifier les éfforts. Comme a Geneve, en 1952, des listes ont circulé qu'ont signées les citoyennes qui s'engagent à aller voter, quelle que soit leur opinion sur la question. Les différents groupements féminins accueillent au cours de leurs séances ordinaires des oratrices suffragistes ou même de actrices qui signest fours devant leur suylis de braves viennent jouer devant leur public de brèves comédies, des sketches où se répondent les arguments pour et contre. Un comité d'honneur a été constitué où

plus de deux cents personnalités ont accepté de figurer, tandis que le comité d'action compte quarante membres et le comité exé-

cutif. dix

Plus tard viendront les assemblées, les orarius and vienaront les assembles, les ora-teurs, les artic es de prese, les affiches. Rien ne sera négligé pour arriver au succès qu'on espère aussi spectaculaire qu'à Genève. Tous les espoirs sont permis, les Biloises disposent en effet, d'ure aile marchante fort nombreuse et enthousiaste, les 1400 membres de l'asso-ciation pour le suffrage féminin.

Dans l'Union sud-africaine, grâce à de longs efforts inspirés et menés par Olive Schreiner — une pionnière féministe dont if a été jadis fréquemment question dans ce journal — les femmes blanches ont obtenu le droit de vote. Quatre femmes siègent au Parlement, dont l'une Mrs Bellinger repré-sente les femmes noires. Il y a aussi des fem-mes maires de leur localité, membres de con-seils municipaux et membres des commissions

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 M^{me} Vye L. MENZONE Solidité - Elégance 5 */o escompte en tickets jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

LE ROSEY

ROLLE (Hiver à Gstaad)

Institut international de jeunes gens

Pour être bien servie,

la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPE

Escompte 5% Ristourne aux membres

"Nous luttons'contre la vie chère'

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15